LE LIEN N° 5 du 2 Juin 2020

CLERMONT-LE-FORT

Chères Clermontoises, chers Clermontois,

1. CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION

Le 25 mai dernier, a eu lieu à la salle des fêtes, le conseil municipal d'installation de la nouvelle municipalité.

Ce conseil municipal a du hélas se tenir à huis-clos et a été, comme convenu, diffusé en direct sur internet. Pour ceux qui n'ont pas pu le suivre en direct, vous pouvez retrouver l'enregistrement sur le site de la mairie https://www.clermont-le-fort.fr/, page "VIE MUNICIPALE", rubrique "CONSEILS MUNICIPAUX" en cliquant sur le lien "CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION DU 25 MAI 2020 EN DIFFERE".

Voici le discours que Bethy GIACHETTO, la nouvelle Maire de Clermont-Le-Fort, a prononcé lors de son investiture :

Je tiens à remercier toutes les Clermontoises et tous les Clermontois qui nous ont accueillis chez eux lors de notre campagne électorale pour leur écoute, leurs questions, leurs encouragements.

Je tiens à remercier tous ceux qui sont venus voter alors que nous étions à l'aube d'une pandémie, ainsi que tous ceux qui n'ont pas pu se déplacer, mais qui nous ont assurés de leur soutien.

Je tiens à remercier mes colistiers, maintenant Conseillers Municipaux, mes adjoints, qui, pendant les mois précédant les élections, mais aussi tout au long de ce confinement, m'ont témoigné leur confiance.

Je les remercie de leur disponibilité et de leur engagement lors nos réunions virtuelles et de nos actions sur la

Nous formons une équipe soudée qui, dans des conditions difficiles n'a pu que se rapprocher, car déjà à pied d'œuvre depuis plusieurs semaines.

C'est donc dans ce même esprit que nous allons œuvrer pour le bien de notre commune pendant les six prochaines années.

Comme nous l'avions communiqué lors de la campagne électorale, nous ne ménagerons ni notre temps, ni notre énergie pour faire vivre l'âme de notre village, le faire prospérer harmonieusement et pour lui donner la place qu'il mérite au sein de l'intercommunalité et des communes environnantes.

La gestion communale sera transparente, de proximité, en coopération avec les habitants et s'appuiera sur la force d'une équipe volontaire et dynamique.

Chacun d'entre nous, à partir de ce soir, est un représentant de notre belle commune et de ses habitants.

Nous n'oublierons pas que nous avons été élus pour vous servir, comme le précise la charte de l'élu local et nous serons dignes de la confiance que vous nous avez témoigné.

J'envisage ma fonction de maire tel un chef d'orchestre qui, sans pour autant maitriser tous les instruments, donne le tempo et assure l'harmonie musicale.

Merci à tous.

Également élus lors de ce conseil municipal, **Gérard VERDOT** 1er Adjoint et **Nathalie PRUNIER** 2éme Adjointe.

Voici donc votre nouvelle équipe municipale au grand complet.





















2^{ème} Adiointe





2. LE LIEN... ON CONTINUE

Comme nous l'avions évoqué dans la précédente édition du LIEN, cette passerelle entre la municipalité et vous a semblé satisfaire un grand nombre de Clermontois que nous remercions de leurs retours positifs. Nous avons donc décidé de faire perdurer ce moyen de communication maintenant que nous sommes officiellement installés.

Il n'est pas question de remplacer L'AUTAN, mais de venir d'une manière plus fréquente, chaque fois que cela sera nécessaire, vous informer de l'actualité de notre commune et des évènements organisés par les associations Clermontoises par exemple.

Ce média, vient également en complément des informations qui seront accessibles au travers du site de la mairie https://www.clermont-le-fort.fr/ qui sera mis à jour régulièrement et qui vous permet, dès maintenant, d'accéder à tous les exemplaires du LIEN sur la page "VIE MUNICIPALE", rubrique "BULLETINS MUNICIPAUX".

Nous aimerions réduire au maximum la distribution de papier. Inscrivez-vous dès maintenant à la version du LIEN sous format électronique à :

uneequipepourclermont@gmail.com

3. NOS AINES AU TELEPHONE

Nous mettons à la disposition de nos ainés notre numéro de téléphone (206-02-30-65-84) pour leur permettre de nous contacter en cas de besoin. Ce numéro de téléphone, contrairement à celui de la mairie sera accessible sept jours sur sept <u>uniquement pour nos aînés</u>. Il sera maintenu tout le long de notre mandature.

4. PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Il aura lieu le 11 juin prochain à 20h30 et comme le précédent, il se tiendra à huis-clos. Vous pourrez suivre sur internet, en direct, l'intégralité depuis le site de la mairie https://www.clermont-le-fort.fr/, page "VIE MUNICIPALE", rubrique "CONSEILS MUNICIPAUX" en cliquant sur le lien "CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT".

A l'ordre du jour, il y aura entre autres :

- La mise en place des commissions municipales. Elles sont dirigées par plusieurs élus délégués et effectuent les travaux de préparation et d'élaboration d'une partie des décisions municipales. Le Maire est Président de droit de chaque commission.
- La mise en place des commissions participatives. Ce sont des groupes de travail composés de Clermontois et de représentants de la municipalité. Ce sont des instances de réflexion, de construction, de propositions et d'émergence de projets. Les décisions finales sont prises par le conseil municipal. Elles seront ouvertes à tous les Clermontois sous deux formes :
 - o Les <u>inscrits actifs</u>. Il sera possible de s'inscrire dans une ou plusieurs commissions. Vous recevrez prochainement chez vous les détails de ces commissions ainsi que les modalités d'inscriptions.
 - Les <u>spectateurs</u>. Même non-inscrits, vous pourrez assister aux réunions, mais pas participer aux discussions.
 En fin de session, vous pourrez prendre la parole sur un temps défini.

Les commissions participatives peuvent ensuite se décliner en commission thématiques regroupant toujours élus et citoyens autour d'un projet concret d'intérêt général. Le groupe est créé pour répondre à un objectif précis et a vocation à être dissous une fois le projet abouti. Il s'agit donc de groupes éphémères et autonomes.

• L'élection à bulletin secret des deux délégués au Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG). Sont candidats **Gérard BOUDON** et **Gérard VERDOT**.

5. DISTRIBUTION DE MASQUES OFFERTS PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Comme nous l'avions annoncé dans le LIEN N°3, nous avons enfin reçu les masques promis par le Conseil Départemental. Nous les avons distribués en même temps que cet exemplaire du LIEN.

6. HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET PERMANENCE DES ELUS (MAIRE & ADJOINTS)

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC	PERMANENCE DES ELUS	CONTACT MAIRIE
Lundi de 14h à 16h	Sans rendez-vous Mercredi de 16h à 19h	© 05-61-76-29-45 ☐ mairie.clermont-le-fort@wanadoo.fr
Mercredi de 16h à 19h		
Vendredi de 8h30 à 11h30		

Des rendez-vous sur des sujets spécifiques pourront être pris avec le maire et/ou les élus référents des différentes commissions. Merci de porter un masque si vous venez à la mairie ou si vous avez rendez-vous avec un élu.

VOTRE EQUIPE MUNICIPALE